

VOUS AVEZ UNE QUESTION SUR LE TRANSPORT SCOLAIRE DE VOTRE ENFANT SUR LE GRAND DAX ?

Toutes les réponses sont ici !



1 - Inscription en ligne

• **Quand s'inscrire ?**

Les inscriptions en ligne ouvrent le 15 juin sur le site <https://trans-landes.fr>

Les frais de dossier sont offerts jusqu'au 15 juillet. Au-delà de cette date, ces frais s'élèvent à 15€.

• **Comment s'inscrire ?**

Pour accéder au portail d'inscription, une adresse mail fonctionnelle doit être renseignée. Un lien sera automatiquement envoyé. L'accès au portail d'inscription se fera via ce lien.

• **Coordonnées de contact :**

Renseigner son adresse mail est obligatoire. C'est par ce canal de communication que seront envoyés le statut de votre dossier ainsi que tous les documents, les campagnes de renouvellement d'inscription, les mails de signalement d'indiscipline, etc. Merci de vous assurer que ces courriels n'arrivent pas dans le dossier « spam/indésirables » de votre messagerie.

• **Les documents demandés ?**

Une photo d'identité en format numérique est demandée lors de l'inscription. Suivant les situations, certaines pièces complémentaires sont nécessaires comme un justificatif de domicile, une justification d'inscription dans un établissement scolaire, etc.

Attention pour que la photo soit acceptée, elle doit être : récente, prise de face (type photo d'identité), visage dégagé, droite (faire pivoter la photo si nécessaire).

Les photos sombres, de vacances, de groupe, de plain-pied, ou fantaisie ne seront pas acceptées. Tout comme celles issues de scan.

• **Pas d'ordinateur ?**

Vous pouvez procéder à l'inscription depuis un smartphone.

• **Pas de connexion internet ?**

Les familles peuvent prendre rendez-vous auprès du bus France Services au **05 47 55 80 00**. Il faudra se munir de tous les justificatifs demandés pour compléter le dossier.

• **Vous ne trouvez pas votre point de montée ?**

Inscrivez le point de montée souhaité dans le champ « commentaire ». Une réponse vous sera apportée ultérieurement uniquement si la demande a un lien direct avec le traitement du dossier. Les questions types création d'arrêt, demande de car supplémentaire... sont à adresser directement par mail transport.scolaire@grand-dax.fr.



• **Mon enfant est en garde alternée**

Dans le cas d'une garde alternée, l'élève a une double adresse. Dans ce cas, il se peut qu'il ait besoin de deux prestations de transport différentes.

Comment s'inscrire ?

Sur le portail Trans-Landes :

1/ démarrer la démarche d'inscription, dans la rubrique Elève sélectionner Garde alternée (oui), la demande de double transport est alors proposée. Si vous souhaitez le deuxième transport, sélectionnez « oui ».

2/ Sur la fiche Représentant légal 1, le parent qui a fait le premier la demande complète ses coordonnées et ajoute uniquement l'adresse mail du représentant légal 2. Il peut ensuite poursuivre la démarche d'inscription de l'élève.

3/ Un mail est envoyé au représentant légal 2 avec un lien lui permettant à son tour de compléter ses coordonnées.

2 - Conditions d'inscription au transport scolaire sur le Grand Dax

L'inscription concerne les élèves qui réunissent ces 3 conditions :

- **habitent le Grand Dax**
- **sont scolarisés dans un établissement (RPI, collège, lycée) du Grand Dax**
- **empruntent un car scolaire ou un bus du réseau Couralin pour se rendre de leur domicile à leur établissement scolaire**

Si l'élève n'habite pas le Grand Dax ou n'est pas scolarisé sur un établissement du Grand Dax, les inscriptions se font toujours auprès de la région Nouvelle-Aquitaine sur :

<https://transports.nouvelle-aquitaine.fr>

Dans l'outil de recherche de point d'arrêt, seules les communes du Grand Dax seront proposées dans la liste de défilement.

Si l'élève fréquente une formation post-bac ou est en apprentissage, il est qualifié de non ayant droit car il ne respecte pas les critères établis par le règlement des transports scolaires.

L'élève pourra uniquement emprunter la ligne de car scolaire qui lui permet de relier son domicile à son établissement scolaire (ou ses domiciles à son établissement scolaire en cas de garde alternée). Il ne sera pas admis dans une autre ligne scolaire.



3 - Coût de l'abonnement

L'abonnement annuel pour les cars scolaires, pour se déplacer de son domicile vers son établissement scolaire, est offert à tous les élèves qualifiés d'ayants droit grâce à la participation du Département. Le Grand Dax a également voté la gratuité du Couralin pour tous les jeunes de moins de 18 ans de l'agglomération. Ainsi chaque ayant droit au transport scolaire de moins de 18 ans, pourra aussi se déplacer sur tout le Grand Dax avec les lignes Couralin et Couralin+.

4 - Après l'inscription

Après finalisation de l'inscription, chaque famille reçoit un mail avec un numéro de dossier qui confirme l'inscription de son enfant.

Un courrier est ensuite adressé à chaque famille ayant réalisé l'inscription avec la carte de transport. Cette dernière est strictement personnelle. Elle servira à emprunter le car scolaire et le réseau Couralin.

La carte est à conserver durant toute la scolarité. Elle sera rechargée à chaque rentrée lors du renouvellement de l'inscription.

Si la carte est perdue, volée ou détériorée, la demande de duplicata peut se faire en agence, à la gare routière de Dax ou par courrier via le formulaire de demande de duplicata accompagné du règlement. Le tarif pour le duplicata d'une carte de transport est de 10€.

5 - Sur le transport

Les lignes scolaires et arrêts ne changent pas par rapport à la rentrée 2021/2022.

Les arrêts et les lignes scolaires sont consultables via l'outil de recherche de point d'arrêt lors de l'inscription en ligne. La fiche horaire de la ligne sera téléchargeable pour permettre aux familles de consulter les horaires de départ le matin et de retour le soir.

6 - Contacts

Le mail de contact est [**transport.scolaire@grand-dax.fr**](mailto:transport.scolaire@grand-dax.fr)

Le numéro de téléphone est le **05 58 56 87 51**, service ouvert du lundi au vendredi de 8h à 12h30 et de 14h à 18h30.